

Ce que coûte la tuberculose au peuple suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce que coûte la tuberculose au peuple suisse

Le D^r Ganguillet, secrétaire à la Commission centrale suisse pour la lutte contre la tuberculose, termine son rapport très intéressant et très documenté sur l'état de la lutte contre cette maladie par les pages suivantes que nous empruntons au Bulletin du service suisse de l'hygiène publique. Elles donnent un coup d'œil d'ensemble sur les dépenses énormes que doit supporter la population de notre pays du fait de la tuberculose.

Admettant qu'il y a en Suisse, bon an, mal an, 64,000 tuberculeux avérés (c'est-à-dire 8 fois plus que de décès par tuberculose) et pour le moins un nombre double d'infectés et de prédisposés, nous estimons que les dépenses incombant au pays par leur présence se montent à 19 ou 20 millions par an! Voici comment nous établissons ce chiffre:

Entretien de 4000 tuberculeux dans les sanatoria, en moyenne 150 jours à 4 fr., 2,400,000 fr.

Entretien de 8000 tuberculeux dans les hôpitaux, en moyenne 100 jours à 3 fr., 2,400,000 fr.

Entretien à domicile de 12,000 tuberculeux absolument incapables de tout travail, en moyenne 150 jours à 2 fr. 50, 4,500,000 fr.

Entretien à domicile de 40,000 tuberculeux partiellement capables de travail, en moyenne 150 jours à 1 fr., 6,000,000 fr.

Entretien de 120,000 infectés et prédisposés, en moyenne 20 jours à 1 fr. 50, 3,600,000 fr.

Frais d'analyses bactériologiques de désinfection, etc., 500,000 fr.

Dépenses immédiates totales pour soins aux tuberculeux et pour lutte contre la tuberculose, 19,400,000 fr.

Soit en moyenne 250 fr. par tuberculeux avéré et 30 fr. par prédisposé ou infecté.

La population suisse se montant à 3 millions 900,000 habitants, cela représente une somme de 5 francs par tête.

Dans ces chiffres ne sont pas comptées les *diminutions de gain* que subissent les adultes se trouvant parmi ces 64,000 tuberculeux, diminutions qui doivent être aussi envisagées au point de vue social. En estimant le nombre de ces adultes à 40,000, le nombre des jours de travail perdu à 80 par malade et le gain moyen journalier à 3 fr., nous arrivons pour la perte de gain à 9,6 millions de francs.

Il faut enfin faire entrer en ligne de compte les frais de construction et d'aménagement des nouveaux sanatoria, des nouvelles divisions hospitalières pour tuberculeux, des homes, des dispensaires anti-tuberculeux. On compte que les frais d'établissement de sanatoria pour tuberculeux adultes se montent à 10,000 fr. en moyenne par lit, ceux des hôpitaux pour adultes à 7000 fr. par lit, ceux des cliniques pour enfants à une somme légèrement inférieure.

Nous estimons donc que la charge totale incombant au peuple suisse du fait de la tuberculose ascende à environ 30 millions par an, soit à 8 fr. par tête de population!

Des 20 millions directement nécessaires pour l'entretien des tuberculeux et les soins qui leur sont donnés, la moitié à peine incombe aux malades eux-mêmes ou à leurs familles. Le reste tombe à la charge des autorités, des caisses-maladies et des institutions philanthropiques privées. Les tuberculeux appartiennent en effet pour la majeure partie aux classes pauvres ou modestes. Sont-ils aisés, ils rentrent en plus grand nombre dans ces classes à mesure que se prolonge leur maladie.

